



CR CGT - CA du 14 décembre 2023 - ENS LYON

Principaux sujets :

Budget initial 2024 : DEFICITAIRE aux conséquences lourdes !

Pour la 3^{ème} fois consécutive, le budget est déficitaire, d'environ 9,3 millions € cette année
Désengagements multiples de l'état : le prix des dépenses énergétiques a augmenté de 4,5 millions € (+125%) (non pas le volume de consommation mais bien le prix du KW), peu de prises en compte de ces éléments par le ministère. Nous fonctionnons en fait comme ~~une entreprise privée~~ un établissement autonome qui d'après les récentes annonces d'E. Macron va devenir doublement autonome... on imagine déjà le résultat !

Compensation très partielle (50%) accordée par notre généreux ministère de certaines mesures : revalorisation du point d'indice, valorisation du SMIC etc...

GVT (glissement vieillesse technicité) 2 millions € n'est plus compensé par l'état

La (super) bonne nouvelle : La ministre annonce que les établissements peuvent présenter des budgets déficitaires. Merci Madame la Ministre, nous voilà rassurés par cette audacieuse proposition !

Ou plutôt, « Si vous avez besoin de quelque chose, appelez-moi. Je vous dirai comment vous en passer. »
Coluche

Le scénario retenu par le CA de l'ENS LYON et ses conséquences très concrètes :

- Baisse de 10% des dotations de fonctionnement pour l'ensemble des services de l'ENS
- campagne d'emplois négative (suppression de poste(s), voir ci-dessous), au minimum 1 suppression de poste : **situation inédite à l'ENS LYON**
- RIFSEEP (primes mensuelles des BIATSS) au point mort alors que les négociations auraient dû démarrer il y a 6 mois. Cette négociation est obligatoire et doit être l'occasion d'une revalorisation au 1^{er} janvier 2024 et d'un nouvel accord sur 3 ans. Engagement du président : une négociation aura lieu prochainement avec revalorisation rétroactive au 1^{er} janvier 24.
- arrêt de certains projets/rénovations immobiliers (résidences, amphis). Quid des réparations de la bibliothèque qui continue de prendre l'eau ?

Une question supplémentaire est portée par la CGT :

- suppression de la cellule congrès, à ce jour les élu.es du CSA ne sont pas informés.

Engagement du président : la situation sera présentée lors du prochain CSA mais le sujet est indépendant de la situation budgétaire

Vote sur budget

Pour 17

Contre 3 (FSU CGT SUD)

Abstentions 3

MOTION PROPOSEE PAR les organisations syndicales CGT-SUD-FSU:

Le CA de l'ENS LYON dénonce le budget négatif présenté ce jour dans notre instance.

Le ministère a refusé de compenser les différentes mesures de hausse salariale dans nos établissements. Ce qui se traduit par une présentation de budgets négatifs pour la 3^{ème} année consécutive dans notre instance. Cela aura de multiples conséquences aussi lourdes les unes que les autres :

- Campagne d'emploi négative avec suppression de poste
- Négociation des primes triennales pour les personnels BIATSS au point mort
- Baisse drastique des budgets fonctionnement et investissement

Cette situation n'est pas acceptable et doit être dénoncée vigoureusement. Nous ne saurions accepter ce désengagement de l'Etat.

Vote sur amendement CGT-SUD-FSU

Pour - unanimité

Création d'un service de santé des étudiants :

Sujet qui est porté conjointement et de longue date, par les élu.es étudiants et les élu.es CGT du CHSCT. On ne peut qu'être extrêmement satisfait que ce projet aboutisse.

Rappel de l'avis rédigé par les élu.es CGT, et adopté à l'unanimité par le CSA : "Le CSA de l'ENS de Lyon, consulté ce jour sur le projet de création d'un service de santé étudiante, demande la présence, au sein du conseil de service en formation élargie, de 2 élu-es de la F3SCT (instance dédiée à la santé et aux conditions travail étude- de l'ENS de Lyon. Le CSA demande par ailleurs que le rapport annuel d'activité du service soit transmis à la F3SCT de l'ENS de Lyon, tout comme les orientations proposées annuellement par le Directeur du service »

Le médecin référent et porteur du projet se dit extrêmement favorable aux propositions faites par le CSA.

Campagne d'emplois 2024 : autre conséquence concrète du désengagement du Ministère

Interventions CGT : les élu-es du CSA ont voté unanimement contre cette campagne d'emplois une 1^{ère} fois et vote partagé à la seconde réunion CSA, pourtant **sans aucune modification du document** entre les 2 réunions, mais comme souvent, les voies de la CFDT sont impénétrables.....

Le fait d'acter des (une ?) suppression de poste(s), aura forcément un impact sur les conditions de travail des collègues BIATSS, sur celles des enseignants-chercheurs et sur les conditions d'étude des étudiant.es.

Les maigres créations de postes ne compensent absolument pas les sorties, on note un certain nombre de promotions de collègues qui auraient mérité de suivre la procédure « tableau avancement liste aptitude » prévue à cet effet (plus sécurisée aussi) pour ne pas impacter cette campagne d'emplois déjà bien inquiétante. Nous soutenons évidemment toutes les promotions des collègues, promotions qui restent globalement et largement insuffisantes.

Pour conclure et suivant différentes appréciations, la campagne est négative pour les BIATSS et légèrement positive (3 postes) pour les EC. **Situation inédite à l'ENS LYON**

Vote campagne emplois :

Pour 13

Contre 5 (CGT SUD FSU et étudiants)

Abstentions 2

MOTION PROPOSEE PAR CGT-SUD-FSU :

Nous dénonçons vigoureusement la campagne d'emplois négative à l'ENS LYON, pour la 1^{ère} fois de son histoire. Concrètement cela veut dire qu'il y aura plus de personnels sortants que de personnels entrants, ce qui traduira par des suppressions de postes. Cette situation est inacceptable.

De nombreux services sont en grande difficulté faute de moyens humains suffisants et les collègues peinent parfois à remplir les missions de service public souvent au péril de leur santé, missions de service public que sont l'enseignement supérieur et la recherche. Les conditions de travail de nos collègues sont automatiquement impactées et dégradées, aussi bien pour les BIATSS en 1^{ère} ligne, les enseignants chercheurs et in fine les conditions d'étude de nos étudiants.

Ce constat s'inscrit dans le désengagement chronique de l'Etat dans notre secteur et aura des conséquences lourdes pour l'ensemble de notre communauté.

VOTE

Pour 11

Contre 5

Abstentions 4 – **MOTION ADOPTEE**

CR CGT CA du 14 décembre 2023

Bilan social Unique

Document de grande qualité, très bien détaillé

Remarques CGT :

Précarité : les femmes sont toujours les plus précaires (60% des CDD sont des femmes)

Professeurs université : 16 femmes contre 55 hommes

Salaires et inégalités : une femme BIATSS touche en moyenne 2498€ par mois contre 2462€ pour un homme

Une femme enseignante-chercheuse touche en moyenne 2498€ contre 2820€ pour un homme

Question CGT : on peut réellement se demander quels sont les effets concrets du plan égalité mis en œuvre dans notre établissement il y a 3 ans pour réduire ces inégalités ?

Nous n'avons pas d'informations sur la partie genrée indemnitaire

Politique sociale minimale : prestations sociales à hauteur de 838€ versées pour l'ensemble des agents de l'ENS, ce qui nous paraît assez dérisoire. Quels sont les leviers ?

Assistants de prévention : nous demandons que leur décharge de temps de travail soit effective

Protection fonctionnelle : mesure peu (voire pas) appliquée à l'ENS, notamment sur la partie financière.

La direction informe le CA du paiement d'indemnités réparatrices pour des collègues identifiées victimes d'harcèlements sexuels dans le cadre de leurs fonctions. La CGT ayant porté à bout de bras ces situations humaines liées aux VSS depuis de nombreuses années, ne peut que s'en féliciter.

DEMANDE CGT : Les arrêtés des 17 agents bénéficiant de la prime pour « fonctions particulières A+ » doivent être présentés en toute transparence dans un prochain CA.

Séance levée à 14h

CR CGT - CA de l'ENS LYON

Syndicat.cgt@ens-lyon.fr